le peuple.VS

Numéro 229
Avril 2026



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Loyers en Valais : une hausse plus forte qu'ailleurs 4

17 avril : Journée mondiale des luttes paysannes 5

L'ignorance et la politique du chaos

Récemment, le politicien français d'extrême droite Jean Messiha s'est distingué en publiant un message sur tous ses réseaux sociaux mêlant ignorance et racisme primaire.

Le texte était le suivant : «*Je vous présente les acteurs qui interprètent les Vikings dans une nouvelle série historique suédoise produite par la télévision d'Etat.*» En illustrant son texte par des images d'acteurs noirs interprétant des Vikings, Jean Messiha cherche à souligner un anachronisme qu'il estime problématique. Sous couvert de critique historique, il pointe du doigt une manœuvre d'endoctrinement de la télévision suédoise, se présentant comme le rempart nécessaire contre ce qu'il qualifie d'images trompeuses.

L'accusation de propagande formulée par Jean Messiha repose sur une confusion historique et scientifique majeure. Les images qu'il dénonce

Suite en page 2

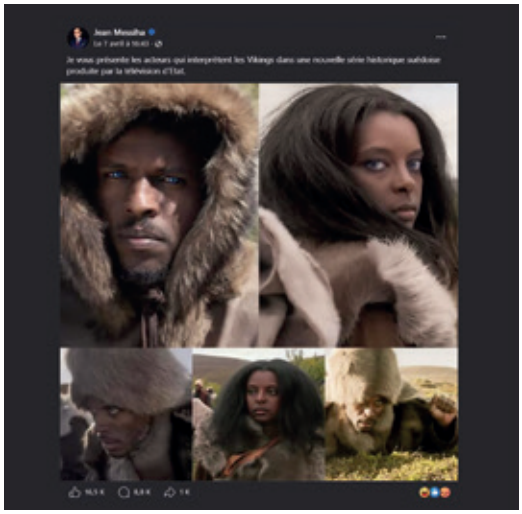
Edito



ne représentent pas des Vikings, mais sont issues d'un documentaire intitulé *The Stone Age,* traitant de la période située entre 14'500 et 3'700 av. J.-C. Il existe donc un fossé chronologique de plusieurs millénaires entre ces populations du Mésolithique et l'ère viking.

Sur le plan scientifique, l'apparence de ces premiers Européens est désormais bien établie par la paléogénétique. Contrairement aux idées reçues, les chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale présentaient fréquemment une combinaison de traits aujourd'hui disparue : une peau sombre associée à des yeux clairs. Cette réalité est incarnée par l'Homme de Cheddar, dont l'analyse génomique a prouvé que la pigmentation cutanée foncée était la norme avant que les variants de la peau claire ne se généralisent plus tardivement, lors du Néolithique. En Scandinavie, cette réalité découle d'une histoire migratoire complexe où des groupes venus du sud et de l'est se sont rencontrés et mélangés dans les territoires libérés par le retrait des glaces. Ce patrimoine génétique initial constitue le socle des Européens actuels, lequel a été successivement enrichi par l'arrivée des agriculteurs néolithiques d'Anatolie, puis par les populations nomades issues des steppes pontiques. Ainsi, ce que Jean Messiha dénonce comme une « anomalie » visuelle est en réalité une restitution fidèle des connaissances scientifiques contemporaines sur le peuplement de l'Europe.

Et pourtant, ce genre de message pullulent de partout. A l'heure de la post-vérité, de Donald Trump et de ses mensonges assumés, plus rien ne compte si ce n'est l'instrumentalisation permanente sur fond de racisme et de populisme. Qu'importe si son texte est scientifiquement faux et fondamentalement malhonnête, il aura réussi à faire de son message un contenu viral. Dans



son livre « les ingénieurs du chaos », Giuliano da Empoli analyse avec brio ce populisme moderne dans lequel certains ingénieurs (spin-doctors, physiciens, experts en données) utilisent des algorithmes pour identifier les frustrations individuelles. Au lieu de proposer une solution commune, ils envoient des messages personnalisés qui amplifient la colère de chacun, même si ces messages sont contradictoires entre eux. Dans ce nouveau paradigme, la cohérence du discours s'efface devant l'efficacité émotionnelle. Un leader peut multiplier les déclarations contradictoires

Dans ce nouveau paradigme, la cohérence du discours s'efface devant l'efficacité émotionnelle.

sans perdre sa base, car son électorat ne juge pas la validité des faits, mais l'intensité du ressenti. L'objectif n'est plus d'informer ou de convaincre par la raison, mais de saturer l'espace médiatique et de maintenir un état d'alerte permanent, transformant la politique en une expérience purement réactive. Dans ce système, l'incompétence perçue des leaders devient la preuve de leur authenticité. Plus ils sont attaqués par les « élites » (médias, scientifiques, institutions), plus ils renforcent leur lien avec leur base électorale, qui voit en eux des « vrais gens » luttant contre le système.

La polémique de Jean Messiha illustre parfaitement les mécanismes du populisme d'extrême droite, qui érige l'ignorance en stratégie politique. En travestissant des réalités historiques en menaces idéologiques, ce discours ne cherche pas à débattre des faits, mais à verrouiller l'électorat dans une vision du monde archaïque et factuellement fausse.

Cette stratégie d'enfumage repose sur un rejet délibéré de la science. Pour asseoir sa domination, ce mouvement doit impérativement étouffer la connaissance par l'indignation. En s'attaquant à des connaissances validées, ces « ingénieurs du chaos » isolent leurs partisans dans une réalité alternative où le métissage historique est perçu comme une anomalie et la complexité du passé comme un complot. Finalement, ce populisme ne sert pas le peuple qu'il prétend défendre, mais le condamne à l'obscurantisme, sacrifiant le bien commun et la vérité historique sur l'autel d'une haine identitaire orchestrée.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Non à la nouvelle loi sur le service civil le 14 juin !



Les votations fédérales de juin approchent. Même si l'initiative du chaos de l'UDC est sous le feu de tous les projecteurs, la modification de la loi sur le service civil ne doit pas être minimisée. De nombreuses raisons existent pour la rejeter. En voici les principales.

Les personnes qui accomplissent le service civil apportent une contribution de premier plan au bon fonctionnement de notre société : hôpitaux, maisons de retraite, EMS, écoles, économie alpestre, protection de la nature et de l'environnement ... autant d'institutions et domaines où leurs prestations sont aujourd'hui indispensables. En prévoyant de réduire de 40 % les admissions au service civil, la nouvelle loi entraînerait une réduction massive de ces prestations.

Un projet qui nuit aux patient·es et aux personnes âgées

Par exemple, dans les hôpitaux, les civilistes aident à la logistique, à l'accueil des patient·es et à des tâches administratives, ce qui permet au personnel soignant de se concentrer sur les soins. Dans les EMS, ils participent aux activités avec les résident-es, offrant un soutien précieux aux professionnel·les de la santé. Sans ces prestations, les délais d'attente pourraient s'allonger, les soins se détériorer, et le personnel déjà surchargé serait encore plus sous pression. Les conséquences seraient particulièrement graves pour les personnes vulnérables, comme les patient·es en réadaptation ou les résident·es en fin de vie, qui dépendent fortement de ces services.

Un projet qui met en péril la protection de la nature et de la biodiversité

Pour notre environnement, la contribution des civilistes est également indispensable. Par exemple, dans les Alpes, ils entretiennent les sentiers de randonnée, ce qui permet de préserver l'accès à ces espaces naturels tout en limitant l'érosion des sols. Ils participent aussi à la lutte contre les espèces invasives, dont la prolifération menace les écosystèmes locaux. De plus, leur travail dans les réserves naturelles est crucial pour la protection des oiseaux migrateurs et des habitats fragiles. L'année dernière, ce sont plus de 230'000 jours de service civil qui ont été réalisés dans le domaine de la protection de la nature en Suisse. Sans cette contribution, nos paysages et milieux naturels auraient un tout autre visage.

Sans cette contribution, nos paysages et milieux naturels auraient un tout autre visage.

Un projet qui rend plus difficile l'accomplissement d'un service utile à la communauté

Finalement, ce projet introduit de nombreuses difficultés administratives pour les personnes passant au service civil plutôt qu'à l'armée. Cette réforme porte non seulement atteinte à la liberté de conscience, mais dévalorise aussi le service civil aux yeux de la société. Pourtant, les personnes qui refusent d'accomplir le service militaire pour des raisons de conscience assument leurs responsabilités au travers du service civil. Cet engagement mérite d'être encouragé, et non pas entravé.



© Matthias Spicher

La nouvelle loi sur le service civil représente donc une menace pour de nombreux aspects de notre société. En votant clairement NON le 14 juin, nous défendons la qualité des services publics et la préservation de notre patrimoine naturel.

Clément Borgeaud, président du PSVR

Le mot du Président



Loyers en Valais : une hausse plus forte qu'ailleurs

Contrairement au mythe du « canton de propriétaires », les Valaisannes et les Valaisans sont de plus en plus locataires. En 2025, ils représentaient 47 % de la population du canton, et même bien plus de la moitié dans toutes les villes.

Droit des locataires·trices

Pourtant, les politiques publiques continuent de privilégier presque exclusivement l'accession à la propriété.

Dans le même temps, les loyers connaissent une hausse spectaculaire. Selon des données relayées notamment par la Banque cantonale du Valais, les loyers des nouvelles offres ont augmenté d'environ 20 % durant les trois dernières années en Valais, contre environ 10 % dans des cantons comme Vaud ou Berne. Sur le long terme, la hausse atteint 47 % depuis 2000 en Valais, contre 37 % en moyenne suisse.

Sur le long terme, la hausse atteint 47 % depuis 2000 en Valais, contre 37 % en moyenne suisse.

La pénurie de logements ne suffit pas à expliquer cette évolution. Dans certains cantons où elle est plus marquée, comme Vaud ou Berne, les loyers augmentent pourtant moins rapidement. L'explosion des loyers en Valais s'explique aussi par la faible protection des locataires : il n'existe pas de tribunal des baux ni de formule officielle indiquant l'ancien loyer. Elle s'explique également par une politique publique du logement encore très limitée. Les logements d'utilité publique représentent à peine 0,6 % du parc en Valais, contre 3,8 % en moyenne suisse.



Dans un canton où la part des locataires augmente, où les loyers progressent plus vite que dans le reste du pays et où les instruments publics pour garantir des logements abordables restent limités, la question du respect des règles encadrant les loyers devient centrale. Le droit du bail prévoit déjà que les loyers doivent être fondés sur les coûts et ne pas permettre des rendements excessifs. Encore faut-il que ces principes soient effectivement appliqués.

Dans ce contexte, l'initiative sur les loyers, qui vise à renforcer le principe du loyer fondé sur les coûts et à instaurer un contrôle plus efficace, constitue une réponse concrète.

Pour un canton comme le Valais, où les loyers explosent, son soutien apparaît comme une action importante pour garantir l'accès, pour toutes et tous, à un bien indispensable : un toit.

Florian Chappot,
député et membre du comité de l'ASLOCA Valais

Une feuille de signature de l'initiative loyers est annexée au Peuple.VS de ce mois.

Pub

Société Immobilière Rue de Conthey N° 2 S.A., Sion

CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués
en Assemblée générale ordinaire le :

Mercredi 13 mai 2026 à 18 h
A la maison socialiste, Rue de Conthey 2, à Sion

L'ordre du jour est le suivant:
1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3. Rapport administratif
4. Comptes de l'exercice 2025
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Décharge aux organes de la société
7. Divers

Les comptes de l'exercice 2025, le rapport de contrôle ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale, sont mis à la disposition des actionnaires au secrétariat du PSVR – Rue de Conthey 2 à Sion, dès le 6 mai. Ils seront consultables les lundis et jeudis de 10 h à 15 h sur rendez-vous.

Sion, le 23 mars 2026 Le Conseil d'administration

17 avril : Journée mondiale des luttes paysannes

Il y a 30 ans naissait la Journée internationale des luttes paysannes, un héritage douloureux né du massacre de 19 paysan·nes sans-terre au Brésil.

Assassinés par de grands propriétaires pour avoir défendu leur dignité et l'accès au foncier, leur sacrifice est depuis honoré chaque 17 avril à travers le monde pour porter la voix de la paysannerie. A cette occasion, nous relayons ici le communiqué de la La Vía Campesina (« La Voie paysanne » en français). Ce réseau milite depuis 1993 pour le droit à la souveraineté alimentaire et pour le respect des petites et moyennes structures paysannes.

« Aujourd'hui marque le 30e anniversaire du massacre d'Eldorado dos Carajás, un événement tragique qui a constitué un tournant pour La Vía Campesina, où des paysan·nes sans terre du Brésil ont été assassinés par la police fédérale pour avoir défendu leur droit à la réforme agraire. Des kilomètres plus loin et 30 ans après ces faits, le monde continue de faire saigner des peuples et des familles innocentes dans un contexte de plus en plus critique, marqué par la pression du pouvoir impérial et les tensions géopolitiques.

En commémorant la *Journée internationale des luttes paysannes,* notre mouvement présente le document de positionnement : Souveraineté alimentaire face à la guerre, à l'impérialisme et à la faim des peuples dans le monde, un document qui aborde des éléments clés pour comprendre l'impact des guerres et du pouvoir impérial sur la souveraineté alimentaire des peuples. Le document prend en compte des données importantes fournies par les rapports du Comité des pêches de la FAO à travers son rapport sur la Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (ACNUR), entre autres ; concernant les conflits mondiaux et leurs impacts sur les systèmes alimentaires dans les pays affectés.

« Nous vivons une ère de convergence de crises sans précédent. Jamais dans l'histoire récente autant de conflits armés n'ont éclaté simultanément sur autant de continents. Les guerres à Gaza, au Liban, au Mali, en Ukraine, au Soudan, au Yémen, au Myanmar, au Sahel, en République démocratique du Congo et en Syrie ne sont pas des tragédies isolées. Elles sont les éruptions symptomatiques d'un système global unique, structurellement malade, construit sur la logique de l'accumulation infinie du capital, le racisme structurel, l'escalade des tensions du pouvoir géopolitique, l'extraction des ressources et la domination impériale néocolonialiste. »

La Via Campesina, en tant que mouvement rassemblant des organisations paysannes à l'échelle mondiale, a réfléchi à cette situation et a dénoncé de manière constante l'utilisation de la faim comme arme de guerre ainsi que les intérêts économiques qui en découlent. La destruction et l'occupation militaire profitent aux économies des Etats-Unis, d'Israël et de nombreux pays du Nord global ; favorisant des génocides en cours et entraînant une somme incalculable de violations des droits humains et de crimes contre l'humanité, avec un risque d'impunité, où les femmes et les enfants sont les plus vulnérables. »

La rédaction





Non à l'initiative du chaos

Le peuple suisse devra se prononcer en juin prochain sur la nouvelle initiative xénophobe de l'UDC.

Médiatiquement, cette initiative bénéfice d'un certain écho, l'extrême droite étant plutôt habile pour imposer ses thèmes dans l'espace public. A moins de deux mois de l'échéance, il semble important de revenir sur la genèse de cette initiative et plus généralement sur le contexte xénophobe que nous connaissons souvent en Suisse. Le syndicaliste genevois Dario Lopreno a élaboré, pour le compte du SSP, une brochure détaillant les enjeux de cette initiative. Il a d'ailleurs été invité par les JSVR à intervenir lors d'un apéro-conférence consacré à ce sujet le 25 avril.

La brochure, disponible sur le site **https://ssp-vpod.ch** et longue d'une quarantaine de pages, mérite que l'on s'attarde sur certains de ses points essentiels.

On le sait que trop bien, la stratégie politique de l'UDC et de ses alliés repose sur une instrumentalisation durable de la question migratoire au cœur du débat public suisse. Depuis plusieurs décennies, les campagnes politiques centrées sur les étrangers occupent une place quasi permanente, contribuant à ancrer une culture politique marquée par la méfiance et la stigmatisation de « l'Autre ». Cette continuité historique s'inscrit dans une longue tradition xénophobe remontant au XIX^e siècle et renforcée au fil des votations populaires.



L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » s'insère pleinement dans cette dynamique. Présentée comme une réponse à des enjeux de durabilité écologique et sociale, elle repose en réalité sur un lien simpliste entre croissance démographique et immigration. Les problèmes invoqués (logement, infrastructures, environnement) sont attribués systématiquement aux étrangers, alors qu'ils relèvent en grande partie de choix économiques et politiques, notamment liés à la recherche de profit. Il ne va sans dire que l'UDC ne soutient rarement, si ce n'est jamais les initiatives visant à des politiques environnementales durables. La question écologique n'est pas traitée avec le sérieux qu'elle exige.

L'initiative propose des mesures strictes de limitation de la population, en ciblant particulièrement l'asile et le regroupement familial, tout en remettant en cause des accords internationaux comme la libre circulation des personnes. Toutefois, elle est jugée largement inapplicable et contradictoire. D'un côté, l'UDC attise la peur de l'immigration ; de l'autre, elle reconnaît implicitement la nécessité économique d'une main-d'œuvre étrangère, notamment qualifiée, essentielle au fonctionnement de l'économie suisse.

Cette ambivalence révèle une stratégie plus large : maintenir une pression sociale sur les travailleurs étrangers tout en répondant aux besoins du patronat.

Cette ambivalence révèle une stratégie plus large : maintenir une pression sociale sur les travailleurs étrangers tout en répondant aux besoins du patronat. Les étrangers sont ainsi divisés entre « utiles » (qualifiés, productifs) et « indésirables » (précaires, dépendants des aides), ce qui permet de légitimer des politiques discriminatoires. Cette logique s'étend ensuite à l'ensemble des classes populaires, en désignant également comme « abuseurs » ceux qui recourent aux prestations sociales ou contestent l'ordre établi.

Malgré son discours souverainiste, le parti s'inscrit dans une dynamique commune avec l'Union européenne, notamment à travers les accords Schengen-Dublin. Il participe ainsi à un mouvement plus large de restriction des droits des migrants, tout en revendiquant une indépendance nationale en partie illusoire.

Un autre aspect central est la critique de la conception de l'intégration défendue par l'UDC, assimilée à une exigence d'assimilation unilatérale. L'intégration devient une obligation imposée aux étrangers, sans reconnaissance de leur diversité culturelle, et conditionnée à leur conformité aux normes dominantes. Cette vision s'accompagne de mesures restrictives en matière de naturalisation, de regroupement familial et d'accès aux droits sociaux.

L'initiative peut être volontiers considérée comme une tentative de « saut qualitatif » du néo conservatisme. En mobilisant des peurs sociales (immigration, insécurité, crise écologique), elle vise à obte-

nir une majorité politique pour durcir les politiques migratoires et affaiblir les protections sociales et juridiques. Elle participe également à une remise en cause des cadres internationaux de protection des droits humains.

L'un des arguments centraux est que le seuil de 10 millions d'habitants n'est pas choisi au hasard. En s'appuyant sur le scénario moyen de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'UDC se place dans une position « gagnante » quel que soit l'avenir démographique. Si la population reste proche de cette limite, le parti pourra revendiquer l'efficacité de sa pression politique. Si elle la dépasse, il pourra justifier un durcissement accru de ses positions. Ce cadrage permet ainsi d'imposer durablement le thème de la limitation de l'immigration dans le débat public.

Plutôt que de viser une réduction globale réaliste, l'initiative cible principalement des groupes marginalisés : requérants d'asile, sans-papiers ou personnes précaires. Cela permet de donner l'illusion d'une action efficace sans remettre en cause les besoins structurels de l'économie suisse, fortement dépendante de la main-d'œuvre étrangère. Cette contradiction révèle une stratégie plus large : instrumentaliser la xénophobie pour masquer les véritables causes des problèmes sociaux. L'UDC désigne les étrangers comme responsables du manque de logements, des tensions sur les infrastructures ou des difficultés économiques, alors que ces enjeux sont largement liés à des logiques de profit et à l'organisation du marché.

Par ailleurs, l'initiative s'inscrit dans les préoccupations du patronat face à la pénurie de main-d'œuvre. Plutôt que d'augmenter les salaires ou d'améliorer les conditions de travail, les milieux économiques cherchent à intensifier l'exploitation de la main-d'œuvre disponible. Cela passe par une hausse du taux d'activité (notamment des femmes, des seniors ou des personnes précaires), une pression accrue sur les assurances sociales, ainsi qu'une flexibilisation du travail.

En outre, cette dynamique s'accompagne d'un affaiblissement des protections des travailleurs.

La remise en cause des mesures d'accompagnement de la libre circulation et le développement de formes de travail individualisées renforcent la dépendance des salariés envers les employeurs, tout en accentuant les inégalités.

Dire non à cette initiative, c'est refuser une politique fondée sur la peur et la désignation de boucs émissaires. C'est défendre une autre vision de la société, basée sur la solidarité, l'égalité des droits et une analyse lucide des véritables enjeux sociaux et économiques. C'est refuser de diviser les classes populaires tout en adaptant le marché du travail aux exigences du capitalisme contemporain. C'est, enfin, rappeler que les défis actuels ne se résoudront pas en dressant des frontières toujours plus dures, mais en s'attaquant aux causes profondes des inégalités.

Yoann Bodrito





Défendre les salaires et l'emploi non au repli sur soi

L'appel au 1er mai 2026 est avant tout une invitation forte à la solidarité et à la résistance. A l'approche d'une votation importante et face aux nombreux enjeux qui concernent directement les salarié·es, cette journée fait écho aux combats anciens qui reviennent au cœur de nos préoccupations.

Perte du pouvoir d'achat, dérégulation des horaires de travail et repli sur soi, voici des thèmes qui touchent directement le monde du travail aujourd'hui.

Dans ce contexte, le mot d'ordre suisse du 1er Mai est clair : défendre les salaires et l'emploi, non au repli sur soi.

La santé et la dignité doivent primer sur les profits.

Car le repli nationaliste ne protège pas les salarié·es. Bien au contraire. L'initiative de l'UDC, « Pas de Suisse à 10 millions ! », soumise au vote en juin prétend répondre aux défis économiques et sociaux en limitant arbitrairement la population et en remettant en cause la libre circulation.

Sous couvert de « durabilité », cette initiative s'attaque en réalité à un pilier fondamental de la protection des salaires : les mesures d'accompagnement.

Supprimer la libre circulation, c'est affaiblir les contrôles, favoriser le dumping salarial et précariser l'ensemble du monde du travail. Les premières victimes ne seront jamais les multinationales, mais clairement les salarié·es de notre pays.

Cette initiative menace directement l'emploi, la stabilité économique et des décennies d'avancées sociales. Elle ne tient pas compte de l'appui de personnel étranger dans des domaines où la pénurie de main d'œuvre est déjà réalité. Elle alimente un climat de division, alors que les salarié·es ont besoin d'unité pour défendre leurs droits. Notre avenir ne se construit pas contre d'autres travailleuses et travailleurs, mais avec eux.

Parallèlement, les attaques se renforcent au niveau fédéral contre la Loi sur le travail. Des interventions parlementaires veulent étendre le travail dominical, flexibiliser les horaires et affaiblir les temps de repos, notamment via le télétravail. Ces projets mettent en danger la santé, la vie familiale et l'équilibre psychique de milliers de personnes. A l'heure où les burn-out explosent, répondre par toujours plus de disponibilité et moins de protection est irresponsable. La santé et la dignité doivent primer sur les profits.

Face à ces offensives, le 1er Mai est un moment essentiel pour dire stop. Stop à la dérégulation du temps de travail. Stop au discours de division. Oui à des salaires décents, à des emplois stables, à des droits renforcés et à une société solidaire.

Francine Zufferey,
présidente Union Syndicale Valais



1er Mai en Valais – Sion

Place du Scex - Dès 17 h 30

Partie officielle avec les discours de :

- Blaise Carron, secrétaire régional Unia Valais, député VS
- Bruna Campanello, Membre du comité directeur Unia
- Julien Berthod, SSP

Animation musicale, restauration et moments de convivialité.

Le 1er Mai, toutes et tous à Sion.

Pour dire Non à l'initiative du Chaos en votation le 14 juin et pour défendre nos droits aujourd'hui et demain. La solidarité est notre force.

Pas d'antennes Starlink à Loèche !

Une pétition a été récemment lancée pour contre la construction des 40 antennes Starlink prévues à Loèche. Le texte demande au Conseil fédéral de protéger la souveraineté de nos données au lieu de les brader à Elon Musk.

Ce que le Conseil fédéral présente naïvement comme un progrès technique est en réalité une dangereuse capitulation face à Elon Musk. Car celui qui contrôle les antennes contrôle en fin de compte l'ensemble des communications.

En donnant son feu vert à ce projet, le Conseil fédéral accepte aveuglément que les Etats-Unis aient accès à tous les flux de données en cas d'urgence et que nous livrions notre sécurité à l'arbitraire du gouvernement américain.

L'histoire récente a douloureusement démontré que Starlink est tout sauf un réseau neutre : Elon Musk exploite son pouvoir comme moyen de pression géopolitique. Ainsi, en 2022, il a décidé de son propre chef de bloquer l'accès au réseau autour de la Crimée afin d'empêcher des opérations militaires, tandis que les Etats-Unis ont même abusé de Starlink dans des négociations pour faire pression sur des accords concernant les matières premières.

Cette dangereuse dépendance pèse d'autant plus lourd que Musk poursuit un programme politique radical. Sa plateforme X promeut des contenus d'extrême droite, il soutient des partis comme l'AfD ou Reform UK et ignore toute limite éthique dans le cadre de son IA.

Nous ne pouvons en aucun cas laisser à un homme qui bafoue ainsi les valeurs démocratiques fondamentales le contrôle de nos infrastructures critiques. Le Conseil fédéral doit respecter son devoir de diligence et protéger la souveraineté de la Suisse : pas d'antennes Musk à Loèche.

La pétition est disponible via le lien :
https://act.campax.org/petitions/pas-d-antennes-starlink-a-loeche





L'université valaisanne : phare rayonnant ?

Ou loupiote blafarde du progressisme dans l'océan conservateur valaisan ? Pouvoir conserver les pitchouns après le collège et endiguer la fuite des cerveaux voilà le but recherché par la transformation d'Uni distance en une université valaisanne.

Avec une augmentation de budget de 37,76 à 51,12 millions et une augmentation à l'horizon 2030 du nombre d'étudiant·es de 2600 à 3500, cette initiative est à porter au crédit du gouvernement valaisan, sur cette période marquée par un anti-intellectualisme et par des attaques sur les universités de la part de certains courants politiques.

L'exemple le plus parlant étant ce qui a été fait aux universités par l'administration Trump, mais on peut aussi penser à la forte augmentation des frais universitaires en Suisse qui tendent à creuser les inégalités d'accès à celles-ci.

De plus, les organes chargés d'apporter une expertise externe et indépendante sont nommés, donnez-le-moi en mille, par le Conseil d'Etat !

Allons à présent nous pencher plus en détails sur la loi cadrant l'université et la latitude que s'est construite le Conseil d'Etat au sein de cette nouvelle entité valaisanne.

Tout d'abord l'organe de direction, composé du recteur·trice et 4 vices-recteurs·trices, nommé par leur n+1, après avoir en informé le Conseil d'Etat.

Le conseil d'Etat, et a fortiori le parti majoritaire qui le compose, a probablement du mal à laisser d'autres intérêts que les siens décider du ou de la chef·fe de l'université, et donc se réserve le devoir de le ou la nommer.

De plus, les organes chargés d'apporter une expertise externe et indépendante sont nommés, donnez-le-moi en mille, par le conseil d'Etat ! On repassera pour l'indépendance externe. Et en plus, sur proposition du rectorat, c'est dire à quel point l'indépendance est un mot qui a du sens en Valais !

Mais l'université est également dotée d'un organe un peu plus démocratique, l'assemblée de l'université qui est appelée à se déterminer sur les grandes orientations de la politique universitaire et le fonctionnement de l'université. Tous ces jolis mots pour désigner une centrale d'enregistrement des décisions du rectorat, un vernis démocratique écaillé sur une structure autoritaire.

Mais hormis la mainmise directe et indirecte sur tous les postes de l'université de la part du conseil d'Etat, dont on connait la frilosité sur les sujets progressistes, on peut au moins se contenter d'une augmentation d'un budget lié à l'éducation.

Antoine Bellon



Loi Yadan, CICAD: l'instrumentalisation de l'antisémitisme



Alors que la France fait face à une recrudescence alarmante des actes antisémites depuis le 7 octobre 2023, la réponse législative incarnée par la loi « Yadan » soulève des inquiétudes majeures.

Si l'objectif affiché de protection des citoyens juifs est légitime et urgent, les modalités juridiques choisies par la députée Caroline Yadan et son groupe semblent non seulement inadaptées, mais potentiellement dangereuses pour l'Etat de droit.

Le texte suscite d'abord des critiques sur son vocabulaire : l'usage de l'expression « communauté juive » entre en conflit avec l'article 1er de la Constitution française. Comme le souligne la magistrate Magali Lafourcade, l'universalisme français récuse toute segmentation de la nation en groupes religieux ou ethniques, au risque d'essentialiser les citoyens.

En adoptant la définition de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) qui lie antisionisme et antisémitisme, la loi risque paradoxalement de nourrir le cliché de la « double allégeance ». En amalgamant les citoyens de confession juive à la politique d'un Etat étranger, le législateur valide l'idée préjudiciable d'un patriotisme suspect.

Enfin, la sécurité juridique est menacée par la notion de provocation « implicite » aux actes terroristes, qui ouvre la voie à l'arbitraire judiciaire. Cette extension répressive pourrait engendrer des effets collatéraux sur la liberté académique et la presse. De même, ce texte pourrait être détourné pour criminaliser la désobéissance civile, notamment le militantisme écologiste, sous le label d'« écoterrorisme ».

Peut-être, devrions nous écouter un peu plus les collectifs juifs décoloniaux, qui sont directement concernés par cette instrumentalisation.

L'argument principal des critiques, dont la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), est que l'arsenal juridique actuel est déjà suffisant. Les magistrats savent déjà sanctionner l'antisémitisme lorsqu'il se cache derrière l'antisionisme. Le véritable problème n'est pas l'absence de loi, mais l'impunité opérationnelle.

Les opposants à la « loi Yadan » avaient récolté plus de 700'000 signatures qui ont été purement et simplement classées par le mépris habituel de la classe dirigeante française. Si le retrait du projet de loi par les macronistes a pu être perçu comme une victoire, il ne s'agit en réalité que d'un simple sursis. Le gouvernement a en effet annoncé vouloir reporter le vote afin de « mieux préparer » le texte. Loin d'abandonner l'objectif de criminaliser l'antisionisme, l'exécutif a confirmé, via un communiqué officiel, qu'il présenterait une nouvelle loi reprenant l'intégralité du projet initial. Ce texte devrait être soumis à l'examen du Sénat dès la semaine du 22 juin 2026.



Alors que le projet de loi fait énormément débat dans l'Hexagone, la Suisse n'est épargnée. La CICAD regarde d'un œil attentif ce qu'il se passe chez nos voisins. Une acceptation du texte pourrait galvaniser celles et ceux qui instrumentalisent l'antisémitisme en Suisse pour faire taire toute critique de l'entité sioniste. Johanne Gurfinkiel, secrétaire générale de la CICAD, déclarait dans le « Blick » en mai 2025 : *« Je considère l'antisionisme comme un délit, qui malheureusement ne tombe pas sous le coup de la loi »*. Peut-être, devrions nous écouter un peu plus les collectifs juifs décoloniaux, qui sont directement concernés par cette instrumentalisation. A l'instar du collectif Marad qui s'exprime à propos de la confusion entre critique d'Israël et antisémitisme : *« Cette propagande israélienne délétère met évidemment les personnes juives en danger : qu'elle soit sioniste ou antisioniste, toute personne juive se trouve associée à Israël »*.

Yoann Bodrito

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

Citation du mois

« Au bout du capitalisme, désireux de se survivre, il y a Hitler. »

Aimé Césaire

Le vengeur masqué



Le ministère israélien chargé à la Diaspora a publié son classement des 10 personnalités « les plus antisémites » (comprenez hostile à Israël pour la majorité des cas) dans le monde.

On y retrouve Greta Thunberg, le chirurgien-animateur égyptien Bassem Youssef ou encore l'éditorialiste conservateur étasunien Tucker Carlson.

Le gouvernement de Benjamin Netanyahu considère la bataille de l'opinion mondiale comme le « huitième front » de la guerre, ce qui explique pourquoi un ministère d'Etat s'occupe de lister des influenceurs web.

Après vérifications du classement, pas de vengeur masqué dans la liste cette année. Au rythme où va le monde, avec son absurdité permanente, ça sera peut-être pour l'année prochaine.

2 mai	**16 h 00**	**Congrès du PSVR à Martigny**
20 mai	**19 h 00**	**AG de la coopérative du Peuple.VS à la maison socialiste**
26 mai	**18 h 00**	**Comité directeur**
	19 h 00	**Conseil de parti**
23 juin	**18 h 30**	**Comité directeur**
18 août	**18 h 30**	**Comité directeur**

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
15e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement :
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité :
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année